

**Maître Vanessa GRYNWAJC**, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE,  
Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8<sup>ème</sup>

---

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le JEUDI 29 FEVRIER 2024 à 14 Heures**

---

Au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17<sup>ème</sup>, salle des dites audiences,  
**EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un immeuble sis **à PARIS 18<sup>ème</sup>**

Dénommé immeuble « RESIDENCE PARIS LA CHAPPELLE », dit « JEAN COCTEAU »

**2 à 42 avenue de la Porte des Poissonniers,  
78 et 80 boulevard Ney**

Cadastré section CA numéros 2 lieu-dit « 20 av. de la porte des Poissonniers » pour 00 ha 30 a 31 ca, 3 lieu-dit « 34 av. de la porte des Poissonniers » pour 00 ha 06 a 55 ca, 4 lieu-dit « 40 av. de la porte des Poissonniers » pour 00 ha 02 a 54 ca, section CB, numéros 4 lieu-dit « 78 boulevard Ney » pour 00 ha 23 a 82 ca, 6 lieu-dit « 14 av. de la porte des Poissonniers » pour 00 ha 54 a 50 ca. Soit un total surface de 01 ha 17 a 72 ca

LOT N° 186 : Au cinquième étage, porte face gauche à la suite du palier, porte numéro 524,

### **UN STUDIO**

, comprenant selon procès-verbal de description dressé 05 juillet 2023 par Maître Arnaud de MONTALEMBERT d'ESSE, Commissaire de Justice associé à PARIS 8<sup>ème</sup> :  
une entrée, une pièce principale avec coin-cuisine espace bureau et dressing, une salle d'eau avec w.-c.,  
**une terrasse de 19,16 m<sup>2</sup>. SUPERFICIE privative totale (Loi Carrez - Hors terrasse) : 19,74 m<sup>2</sup>.**

Et les 90/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des P.C.G. Les lieux sont loués selon bail.

LOT N° 7 : **UN EMPLACEMENT DE PARKING** extérieur. Et les 6/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des P.C.G.

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du COMPTABLE DU POLE DE RECouvreMENT SPECIALISE PARISIEN 1**, représentant l'État, domicilié en ses bureaux 5 rue de Londres, 75315 PARIS cedex 09.

Ayant pour Avocat Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS.

---

**MISE A PRIX : 50.000 Euros** (Cinquante mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

---

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS.

Fait et rédigé à PARIS, le 02 janvier 2024. Signé : Maître Vanessa GRYNWAJC.

---

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 23/00202,

- à **Maître Vanessa GRYNWAJC**, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8<sup>ème</sup>, **Tél. : 01 45 63 55 55**

**www.dgs-avocats.com - E-mail : v.grynwajc@dgs-avocats.com**

**Sur les lieux pour visiter le MERCREDI 21 FEVRIER 2024 de 11 Heures à 12 Heures.**

---